

Procédure des comités

J'aimerais signaler autre chose au leader du gouvernement à la Chambre. Ne serait-il pas possible de réduire le nombre de séances auxquelles les membres du comité de la justice et des questions juridiques doivent assister? Les membres de ce comité qui, il ne faut pas l'oublier, ont également d'autres fonctions à remplir, ont la tâche extrêmement difficile ces temps-ci, car le calendrier prévoit 6 séances par semaine, et cela, pendant une période indéterminée.

Il me semble, monsieur l'Orateur, qu'à titre de porte-parole de la Chambre des communes, vous avez le droit, comme gardien des droits et des privilèges des députés, de décider qu'aucun débat sur la mesure relative à la peine capitale n'aura lieu pendant les séances du comité de la justice et des questions juridiques, qui étudie l'autre partie de ce qu'on a décrit comme un ensemble de textes législatifs. J'espère que non seulement Votre Honneur, mais également le leader du gouvernement à la Chambre, de retour de vacances, tiendront compte de cette démarche.

● (1520)

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur le président, je veux me faire le porte-parole de notre parti au sujet d'un rappel au règlement si bien présenté par le parti de l'opposition officielle. Je pense que cette discussion sur le bill C-83, qui relève du même ministère que le bill C-84, se fait en comité en même temps que la Chambre des communes étudie le bill C-84. Or, je pense que ces deux bills ne devraient pas être discutés ensemble; l'un, au comité permanent et l'autre, à la Chambre. Premièrement, ...

M. Blais: Voulez-vous siéger jusqu'en juillet?

Des voix: Non, jusqu'en août.

M. Beaudoin: En août, c'est cela. On le sait qu'on va ajourner au mois d'août, parce qu'il ne reste que quelques 20 jours pour les affaires gouvernementales: il y a six jours réservés aux discussions sur le budget, et les autres jours le sont à l'opposition. Donc, cela veut dire que nous savons d'avance qu'on ne peut pas finir l'étude des travaux en cours pour le 30 juin; ce serait une erreur que de le croire.

Deuxièmement, nous sommes ici pour faire une étude sérieuse de la législation. Je crois que le rappel au règlement soulevé par l'opposition officielle est dans l'ordre, et peut-être plus encore pour notre parti que pour les progressistes conservateurs, parce que nous ne sommes que 11 à la Chambre des communes et nous devons être partout à la fois. Et avec tout le respect que j'ai pour vous, je propose que cela soit pris en considération, du fait que nous devons être à deux endroits en même temps pour discuter à peu près des mêmes choses. Je voudrais également, à ce moment-ci, faire une petite remarque: les autres comités, qui siègent pour l'étude des crédits budgétaires ou autres choses, pourraient très bien siéger, car il ne s'agit pas du tout de la même chose. Mais du fait que les bills C-83 et C-84 relèvent du même ministère, ils ne devraient pas être étudiés en même temps.

[Traduction]

M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je dois dire que les observations du député de Calgary-Nord (M. Woolliams) me surprennent beaucoup, car j'ai discuté des travaux de la Chambre avec les représentants de tous les partis.

M. Woolliams: Mais personne n'a jamais accepté ce genre de stupidité.

M. Sharp: Il n'y a eu aucune réaction semblable, monsieur l'Orateur, bien que je comprenne les problèmes qui se posent. Permettez-moi de signaler à la Chambre que le débat du bill C-84 n'a commencé que lundi dernier.

M. Woolliams: Vous avez tenu six réunions à ce sujet.

M. Sharp: Il n'a pas pu y avoir de litige sérieux à ce sujet, car nous venons d'entreprendre le débat du bill C-84, qui a été présenté par mon collègue lundi, je m'en souviens. Le problème a donc pu se poser lundi seulement, et éventuellement aujourd'hui.

Il est extrêmement difficile d'organiser l'emploi du temps de la Chambre vers la fin d'une session de ce genre. Je puis assurer aux députés qu'en tant que leader de la Chambre, je m'efforcerai de le faire de façon à faciliter les discussions. Si je ne m'abuse, le comité chargé d'étudier le bill C-83 s'efforce de se réunir le moins souvent possible pendant que la Chambre siège, de se réunir de préférence le matin et de tenir des séances prolongées afin de minimiser les risques de conflit.

J'hésite à le dire au député, mais étant donné que le débat du bill C-84 vient tout juste de commencer, une telle explosion de sa part est injustifiée. J'ai l'intention de rencontrer les leaders de la Chambre, ils le savent, et j'espère que nous pourrions discuter de cette question. La Chambre aimerait, je crois, que l'étude de ces deux mesures se fasse le plus rapidement possible et que le débat se déroule le plus librement possible, et c'est également notre avis.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. La question a été soulevée, et plusieurs députés ont pu intervenir. Je me suis efforcé de donner à chaque parti la possibilité d'exprimer son opinion. Je vois qu'un ou deux autres députés voudraient de nouveau prendre la parole, mais certains en ont déjà eu l'occasion.

Je suis sûr que tous les députés sont conscients de certains points particuliers. Tout d'abord, les griefs et les préoccupations qui ont été exprimés ne sont pas chose nouvelle à la Chambre. Ils ont été exprimés à maintes reprises par le passé, assez peu fréquemment, je dois dire, au cours de la présente législature, mais plutôt au cours des législatures précédentes. Les députés qui ont participé au débat cet après-midi, et qui s'efforcent de remplir consciencieusement toutes les obligations qui leur incombent, sont habituellement très préoccupés par les difficultés qu'ils éprouvent pour remplir leur tâche tant à la Chambre qu'en comité.